

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (UE) n° 1907/2006, annexe II,
Modifié par le RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2015/830,
Conformément au RÈGLEMENT (CE) n ° 1272/2008

PolySupport™

Version 1.0

Date de publication : 27-08-2019

Date de révision : 27-08-2019

Numéro d'enregistrement FDS : C5SS-TCO-010-131607

Section 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Identification d'étiquetage / nom commercial : PolySupport™

Identifications supplémentaires : Pas disponible

Identification du produit : Voir section 3

Numéro d'indice : Voir section 3

N° d'enregistrement REACH : Voir section 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Usages identifiés :

Filament d'impression 3D.

1.2.2 Utilisations déconseillées :

Non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur (Représentant exclusif) : -

Fournisseur(Fabricant) : JF Polymers (Suzhou) Co., Ltd.

Adresse : Bâtiment 6&7&11, N°2, Hai Cheng Road, Zone de développement économique et technologique de Chang Shu, 215513, République populaire de Chine

Contact (courriel) : zhenggang.cai@polymaker.com

Téléphone : 0086-512-52058005

Fax : -

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

0086-512-52058005 Joignable uniquement pendant les heures de bureau (9h00-17h30. CST)

Joignable en dehors des heures de bureau ? OUI NON

Section 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

2.1.1 Classification :

Le mélange est classé comme suit selon le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 :

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008	
Classes de danger / Catégories de danger	Mentions de danger
Irritation cutanée. 2	H315
Sensibilisation cutanée. 1	H317
Irritation oculaire. 2	H319
Tox. aiguë 4	H332
Resp. Sens. 1	H334
STOT SE 3	H335
STOT RE 2	H373

Nom du produit : PolySupport™

Version # : 1.0

Date de publication : 27-08-2019.

Date de révision : 27-08-2019.

FDS UE

1 / 8

2.2 éléments d'étiquetage :

Pictogrammes de danger :



Mention(s) d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H373 : Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition répétée et prolongée

Mentions de mise en garde :

P261 : Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Se laver mains soigneusement après manipulation.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P342 + P311 : En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 : Garder sous clef .

P501 : Éliminer le contenu/le conteneur selon la réglementation locale.

2.3 Autres dangers :

Pas applicable.

Section 3 Composition/informations sur les composants

Substance/Mélange :

Mélange

Ingrédient(s) :

Nom du produit : PolySupport™

Version # : 1.0

Date de publication : 27-08-2019.

Date de révision : 27-08-2019.

FDS UE

2 / 8

Nom chimique	N° d'enregistrement	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification
Polyuréthane	N/D	27083-55-2	N/D	>50%	H315 H317 H319 H332 H334 H335 H373

Section 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.1.1 En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires quelconques.

4.1.2 En cas de contact avec la peau :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les chaussures. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Conserver au chaud dans un endroit calme. Contacter immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

4.1.3 En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.1.4 En cas d'ingestion :

Contactez immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Emmener immédiatement la victime à l'hôpital. En cas d'ingestion, rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Respiration artificielle et/ou de l'oxygène peut être nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition répétée et prolongée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :

Employer les méthodes d'extinction appropriées aux circonstances locales et au milieu ambiant.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes sont susceptibles de s'échapper :
Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

5.3 Conseils pour les sapeurs-pompiers :

En cas d'incendie, porter des appareils respiratoires autonomes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter une combinaison contre les agents chimiques. Récipients/réservoirs frais avec pulvérisateur d'eau.

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

6.1.1 Pour les non-secouristes :

Éviter la formation de poussière.

6.1.2 Pour les secouristes :

Porter un équipement de protection respiratoire agréé NIOSH/MSHA convenable si de la poussière est produite.

6.2 Précautions pour la protection de

Empêcher une grande quantité de produit entrer dans les égouts.

l'environnement :

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir le produit dans des conteneurs appropriés avant sa mise au rebut. Éviter la formation de poussière. Conserver le produit dans des conteneurs convenablement étiquetés. Conserver dans des récipients appropriés et fermés hermétiquement pour le stockage.

6.4 Référence à d'autres sections : Consulter la section 7 pour obtenir de plus amples informations sur la manipulation prudente.
Consulter la section 8 pour obtenir de plus amples informations sur l'équipement de protection individuelle.
Consulter la section 13 pour obtenir de plus amples informations sur la mise au rebut.

Section 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

7.1.1 Mesures de protection : Fournir une ventilation par aspiration appropriée dans les endroits où de la poussière s'est formée.

7.1.2 Conseils sur l'hygiène générale du travail : Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après l'utilisation. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant de manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Stocker dans un récipient d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit sec. Conserver le produit dans des conteneurs convenablement étiquetés. Veiller à ce que le conteneur reste bien fermé. Éviter la formation de poussière. Maintenir à l'écart de matériaux incompatibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas applicable.

Section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle : Non disponible.

8.1.2 Limites d'exposition supplémentaire sous les conditions d'usage : Non disponible.

8.1.3 Valeurs DNEL/DMEL et PNEC : Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition :

8.2.1 Mesures d'ingénierie appropriées : Assurer une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelles.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que le port d'équipement de protection :

Protection yeux/visage : Lunettes de sécurité.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection du corps : Porter des vêtements de protection.

Protection respiratoire : Utiliser une ventilation suffisante. En cas de ventilation par aspiration locale insuffisante, porter un masque de protection.

Dangers thermiques : Porter des vêtements appropriés pour éviter la chaleur.

8.2.3 Contrôles d'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Conformément à la réglementation locale, aux règlements fédéraux et aux prescriptions légales.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Apparence : Solide

Nom du produit : PolySupport™

Version # : 1.0 Date de publication : 27-08-2019.

Date de révision : 27-08-2019.

FDS UE
4 / 8

Couleur :	Blanc laiteux
Odeur :	Pas disponible
Seuil de perception d'odeur :	Pas disponible
pH :	Pas disponible
Point/intervalle de fusion (°C) :	190°C
Point/intervalle d'ébullition (°C) :	Pas disponible
Point de vaporisation (°C) :	Pas disponible
Évaporativité :	Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité (%) :	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas disponible
Température d'inflammation (°C) :	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'explosion :	Pas disponible
Pression de vapeur (20°C) :	Pas disponible
Densité de vapeur :	Pas disponible
Densité relative :	1,20
Masse volumique (kg/m³):	Pas disponible
Solubilité dans l'eau (g/l) :	Insoluble dans l'eau
n-Octanol/Eau (log Po/w) :	Pas disponible
Température d'auto-inflammation :	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible
Viscosité, dynamique (mPa.s) :	Pas disponible
Propriétés explosives :	Pas disponible
Propriétés d'oxydation :	Pas disponible
9.2. Autres informations :	
Liposolubilité (solvant- huile à préciser)	Pas disponible
etc. :	
Tension de surface :	Pas disponible
Dissociation constante dans l'eau (pKa) :	Pas disponible
Potentiel de réduction d'oxydation :	Pas disponible

Section 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :	La substance est stable dans des conditions de stockage et de manutention normales.
10.2 Stabilité chimique :	Stable à température ambiante dans des récipients fermés et dans des conditions de stockage et de manutention normale.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter :	Matériaux incompatibles. Garder à l'écart des rayons directs du soleil. Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.
10.5 Matières incompatibles :	Agents oxydants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Section 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :	
Toxicité aiguë :	
ATE_{mix}(oral) :	Pas disponible

ATE_{mix}(inhalation) :	Pas disponible
ATE_{mix}(cutanée):	Pas disponible
LD50(Oral, Rat) :	Pas disponible
CL50 (Inhalation, rat) :	Pas disponible
DL50 (Cutanée, Lapin) :	Pas disponible
Irritation/corrosion de la peau :	Provoque une irritation cutanée.
Affection/irritation oculaire sévère :	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau :	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Mutagénicité de cellule germinale :	Pas classé
Cancérogénicité :	Pas classé
Toxicité pour la reproduction :	Pas classé
STOT- Exposition unique :	Peut irriter les voies respiratoires.
Exposition répétée-STOT :	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition répétée et prolongée
Risque d'aspiration :	Pas classé

Section 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Toxicité aiguë (court-terme) :

LC50(96h, Poisson) : Non disponible.

LC50(48h, Crustacé) : Non disponible.

EC50(72h, Algue/plantes aquatiques) : Non disponible.

Toxicité chronique (long terme) :

NOEC(Poisson) : Non disponible.

NOEC(Crustacé) : Non disponible.

EC50(Algue/plantes aquatiques) : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12.4 Mobilité au sol : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Pas applicable

12.6 Autres effets néfastes : Non disponible.

Section 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets : Disposer selon toutes les réglementations locales et nationales applicables. Utiliser la récupération/le recyclage si possible, sinon l'incinération est la méthode recommandée pour l'entreposage. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas couper, perforer ou souder sur ou près du contenants. Les étiquettes ne doivent pas être retirées des contenants avant d'avoir été nettoyés. Les contenants contaminés ne doivent pas être traités comme déchets ménagers. Les contenants doivent être nettoyés via des méthodes appropriées et ensuite réutilisés ou entreposés par décharge plissage ou incinération au besoin. Ne pas incinérer les contenants fermés.

Section 14 Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID)	Voies navigables intérieures (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO/IATA)
Numéro NU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non	Non
Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Section 15 Informations Réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Renseignements pertinents concernant l'autorisation : Pas applicable.

Renseignements pertinents concernant la restriction :

Pas applicable.

Autres règlements de l'UE :

Les restrictions relatives à l'embauche de personnes jeunes doivent être respectées. Seules les personnes techniquement qualifiées sont habilitées à utiliser le produit.

Autres règlements nationaux :

Pas applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

OUI

NON

Section 16 Autres Informations

16.1 Indication de changements :

Version 1.0 Modifiée par le règlement (UE) 2015/830

16.2 Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport routier international des marchandises dangereuses

RID : Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses

ADN : Accord européen sur le transport maritime international des marchandises dangereuses

IMDG : Code maritime international sur les marchandises dangereuses

ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale

IATA : Association du transport aérien international

LC50 : concentration létale moyenne

CE50 : La concentration effective de la substance qui cause 50% de la réponse maximale.

NOEC : Aucune concentration avec effet observée

DNEL : dose dérivée sans effet

PNEC : concentration prévisible sans effet

16.3 Références aux documents de base et aux sources de données

Nom du produit : PolySupport™

Version # : 1.0 Date de publication : 27-08-2019.

Date de révision : 27-08-2019.

FDS UE
7 / 8

16.4 Classification et procédure utilisées pour dériver la classification pour les mélanges selon le Règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008		Procédure de classification
Irritation cutanée. 2	H315	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée. 1	H317	Méthode de calcul
Irritation oculaire. 2	H319	Méthode de calcul
Tox. aiguë 4	H332	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1	H334	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

16.5 Phrases R pertinentes (numéro et texte intégral) :

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H373 : Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition répétée et prolongée

16.6 Instructions de formation :

Pas applicable.

16.7 Informations supplémentaires :

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée et est destinée uniquement pour ce produit.

16.8 Avis au lecteur :

Les employeurs devront utiliser ces informations uniquement en complément aux autres données qu'ils auront rassemblées. Ils devront faire preuve d'un jugement indépendant en ce qui concerne l'aptitude de ces informations à garantir une utilisation correcte et à protéger la santé et la sécurité de leurs employés. Ces informations sont fournies sans aucune garantie et l'utilisateur est seul responsable de toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé.

Auteur : Hangzhou C&K Testing Technic Co.,Ltd Site Web : www.cirs-ck.com Tél : 0571-89900715 Email : test@cirs-group.com

